



## GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT, ACTIONS NATIONALES DE L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSÉES, CONSEIL D'ORIENTATION DU SPI VALLÉE DE SEINE : LES FEUILLES DE ROUTE SONT DRESSÉES...

### LE 5ÈME CONSEIL D'ORIENTATION DU SPI VALLÉE DE SEINE

**Le forum Armand Peugeot du site Peugeot Citroën de Poissy a accueilli, le 22 novembre dernier, le 5ème conseil d'orientation du SPI Vallée de Seine, sous la présidence de Monsieur le Préfet des Yvelines. Ce Conseil a permis de fixer le programme de travail du S3PI pour les 4 années à venir.**

Le S3PI est une instance qui travaille en structures collégiales rassemblant les différents acteurs de la vie locale de la Vallée de Seine : élus, industriels, associations, administrations, experts, autour des questions d'environnement industriel. Créé il y a 14 ans maintenant, pour répondre à une forte demande locale, le S3PI s'est affirmé au fil des années, comme un lieu d'échange et de transparence, lieu où les problèmes environnementaux peuvent être expliqués, discutés, mais aussi lieu où les informations peuvent être validées.

Présidé par le Préfet des Yvelines. Il s'organise autour d'un Conseil d'Orientation qui réunit tous les 4 ans, l'ensemble de ses membres pour établir le bilan des actions réalisées et définir les axes de travail.

Le 5ème conseil d'orientation du SPI Vallée de Seine s'est donc tenu le 22 novembre dernier, malgré des grèves de transports qui ont hélas eu un impact négatif sur l'auditoire.



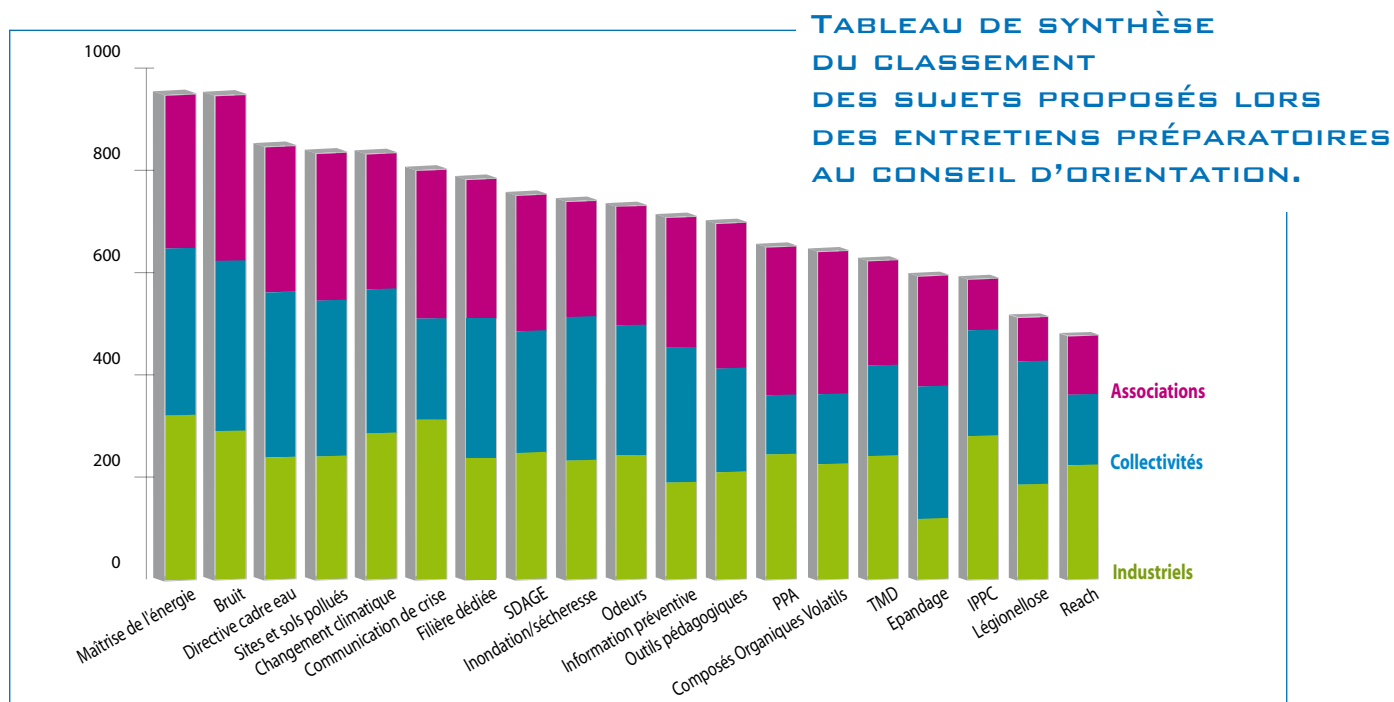
Accueil par Monsieur DAILLAND, Directeur du site Peugeot de Poissy

### PRÉPARATION DU CONSEIL D'ORIENTATION DU S3PI

Au cours de l'année 2007, les membres du S3PI ont été rencontrés individuellement afin de recueillir leur avis sur la structure et son fonctionnement ainsi que leurs souhaits d'actions pour la période 2008-2011.

Une cinquantaine d'entretiens ont donc été réalisés. Les résultats de ces entretiens ont été présentés au Préfet des Yvelines, président de la structure, aux présidents des commissions, aux membres du bureau de l'ASPI et au chef de GS des Yvelines de la DRIRE, secrétaire générale adjointe du S3PI, qui ont ainsi pu en débattre pour aboutir aux propositions qui ont été présentées et discutées lors du Conseil d'Orientation.

## LES ORIENTATIONS THÉMATIQUES



Le S3PI anime 4 commissions thématiques présidées par des personnalités élues ou représentants de l'Etat :

- la **Commission Risques** présidée par la Sous-Préfète de Mantes-la-Jolie, **Mme Joëlle LE-MOUEL**.
- la **Commission Déchets** présidée par le Président de la Communauté d'Agglomération de Mantes-en-Yvelines, **M. Dominique BRAYE**, Sénateur-Maire de Buchelay ;
- la **Commission Eau** présidée par le Vice-Président du Conseil Général des Yvelines, **M. Jean-François BEL**, Maire de Montesson ;
- la **Commission Air** présidée par le Sous-Préfet de Saint-Germain-en-Laye, **M. Rollon MOUCHEL-BLAISOT**

Les présidents se sont attachés à présenter thème par thème le bilan de chaque commission et les différents sujets et travaux souhaités lors des entretiens préparatoires afin qu'ils soient validés ou complétés par l'assemblée. Après discussion, les orientations suivantes ont été retenues :

### COMMISSION RISQUES

- **La communication de crise** et de manière plus large, la gestion de crise. Comment communiquer à la population ? Comment communiquer entre industriels et collectivités ? Quels sont les outils existants ? Quelles sont les stratégies susceptibles d'être mises en œuvre ?
- **L'information préventive des populations** et plus particulièrement sur les documents locaux d'information qui permettent sa mise en œuvre : le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), le Dossier Communal Synthétique (DCS) ou encore le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) etc..
- **Le TMD (Transport de Matières Dangereuses)**. Ce sujet fera l'objet d'un suivi et d'une information par le S3PI en raison d'évolutions réglementaires à venir.
- **La mise en place des Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)** autour des sites concernés dans les Yvelines. Au total, ce sont 4 PPRT qui devraient voir le

jour dans le département et pour lesquels le S3PI assurera un relais d'information régulier à l'occasion des commissions.

- **La mise en place de la procédure de communication à chaud** par les industriels de la Vallée de Seine concernés.
- La diffusion **d'information** sur la **révision de la directive Seveso** qui devrait débiter prochainement.
- **Le GHS** (Global Harmonisation System ou Système Général Harmonisé) qui est un nouveau système de classification et d'étiquetage des produits chimique.

### COMMISSION DÉCHETS

- **Les sites et sols pollués**, notamment à la suite des nouveaux textes publiés sur le sujet. Les actions qui seront engagées sur le sujet viendront compléter les travaux réalisés en 2006 et 2007 dans le cadre des commissions et publications du S3PI.
- **Les filières dédiées**, en particulier le suivi de la mise en

place des nouvelles filières sur le territoire de la Vallée de Seine.

- La **mise à jour du guide déchets** dont l'utilité a été soulignée à de multiples reprises et pour lequel, une réédition a été demandée.
- Le **PREDD** (Plan Régional d'Élimination des Déchets Dangereux) et ses implications en Vallée de Seine.
- Une étude sur les **gisements de déchets et les éliminateurs de la Vallée de Seine**.
- La **classification des déchets**.
- La procédure de **révision de la Directive 75/442/CEE** relative aux déchets.
- Informer et communiquer sur **les fermetures de sites** notamment Géovexin qui a été évoqué par les membres du S3PI à plusieurs reprises.

### COMMISSION EAU

- La **Directive Cadre Eau (DCE)** : Les entretiens réalisés ont mis en évidence le vif intérêt porté à la qualité de l'eau et au suivi de son évolution.
- Le **SDAGE** (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Le S3PI informera régulièrement sur sa révision.
- Le **risque inondation**, et plus particulièrement les PPRI (Plans de Prévention des Risques Inondation) dont la présentation de l'outil et des conséquences de son application sur le territoire de la Vallée de Seine est souhaitée, en particulier par le collège des collectivités.
- La **Loi sur l'eau et les milieux aquatiques** du 30 décembre 2006.
- L'application de la **Directive Eaux Résiduaires Urbaines (DERU)** en Vallée de Seine.
- Le **9ème programme de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie** pour une information générale sur le sujet.
- Les **stations d'épuration** de la Vallée de Seine et la problématique du raccordement des industries pour le traitement de leurs effluents.

- La **ressource en eau** tant sur le plan de la qualité que sur celui de la quantité.

### COMMISSION AIR

- La **maîtrise de l'énergie** : ce sujet arrive en tête du classement des membres du S3PI.
- Le **bruit** et plus particulièrement la cartographie du bruit qui doit être réalisée par les collectivités locales concernées en Vallée de Seine, en application de la directive communautaire 2002/49/CE.
- Le **changement climatique**. L'année 2008 devrait voir démarrer l'action collective «Bilan carbone» dont l'étude de faisabilité a été initiée cette année.
- L'**étude sur la surveillance dans l'environnement** : une étude large sur la Vallée de Seine pourrait être envisagée (le périmètre, les méthodologies, la possibilité d'exploiter les résultats existants restant des paramètres à déterminer).

### ACTIONS TRANSVERSALES

- La **création d'outils pédagogiques** : Le premier envisagé est tourné vers les scolaires dans le cadre de la mise en œuvre d'une des mesures du PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère). Le second pourrait être un outil mis à disposition des membres du S3PI organisant des salons ayant pour thème l'environnement ou le développement durable.
- La **Directive IPPC (Integrated Pollution Prevention and Control)** : la mise en œuvre de la directive IPPC (notamment sur le volet des meilleures techniques disponibles), aura, à l'avenir, de forts impacts sur l'industrie ce qui justifie une information relayée par le S3PI sur ce thème.
- L'**agenda 21**, sujet intéressant plus particulièrement le collège des collectivités,
- La **gestion des zones industrielles**.
- Le **management environnemental** à travers la **promotion** des démarches mises en place.
- Le **transport fluvial** avec une information sur le fret circulant par voie fluviale en Vallée de Seine.



Tribune du Conseil d'Orientation, présidée par Monsieur le Préfet des Yvelines

## LE FONCTIONNEMENT DU S3PI

Concernant le fonctionnement général du S3PI, les décisions suivantes ont été prises :

- **Dématérialisation des documents envoyés par le S3PI :** dans un premier temps, les invitations aux commissions du S3PI seront progressivement remplacées par des invitations par mél pour tous les membres disposant de cet outil.
- **Participation au lancement d'actions concrètes :** le S3PI offre un potentiel dans le développement de synergies pour faciliter la mise en place d'actions visant à améliorer la prévention des pollutions et des risques industriels. Dans un premier temps, nous privilégierons la promotion d'actions en partenariat avec d'autres organismes
- **Elargissement du périmètre d'action du S3PI :** lorsque le sujet s'y prêtera, le périmètre géographique de l'action pourra dépasser la Vallée de Seine des Yvelines, et associer des partenaires présents sur l'ensemble de la zone considérée.

### L'ASPI

L'ASPI (Association pour la Prévention des Pollutions Industrielles) a été créée en 1993. Cette association loi 1901 sert de support financier au S3PI. Ses adhérents sont constitués de certaines communes de la Vallée de Seine des Yvelines et d'industriels du même secteur.

Nous remercions vivement Hervé MARTEL, son secrétaire général et directeur industriel de SARP Industries, pour sa présentation de la gestion de l'ASPI et de son évolution lors du Conseil d'Orientation, en remplacement du Président de l'association, Gaël JOUANNE, responsable des opérations de la société ASTRIUM SAS – SPACE Transportation, qui ne pouvait être présent.

Pour plus de renseignements sur cette association, son fonctionnement et ses modalités d'adhésion n'hésitez pas à contacter Myriam BENZAAD

[myriam.bensaad@industrie.gouv.fr](mailto:myriam.bensaad@industrie.gouv.fr)

### REMERCIEMENTS :

Le S3PI tient à remercier vivement monsieur le Préfet des Yvelines et les Présidents de Commission pour leurs présentations et leur implication dans le suivi de leurs Commissions respectives et des travaux du S3PI.

Nous remercions également tous les membres du S3PI (industriels, associations, élus, experts) qui ont bien voulu nous consacrer du temps pour répondre à nos questions et apporter leurs suggestions pour l'élaboration de ces orientations, et parmi eux, un remerciement tout particulier pour la Société PSA Peugeot Citroën pour son accueil lors de cette manifestation.

## LE GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT

*L'organisation du Grenelle Environnement portée par Jean Louis BORLOO, Dominique BUSSEREAU et Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, vise à créer les conditions favorables à l'émergence de cette nouvelle donne française en faveur de l'environnement.*

*Débuté à l'été 2007, le Grenelle de l'environnement entre aujourd'hui dans sa phase opérationnelle. Le SPI Vallée de Seine retrace ici les grandes étapes de ce processus démocratique, et liste les mesures prévues à l'issue des tables rondes qui se sont tenues fin octobre.*

### GRENELLE : LE DÉROULEMENT

#### Phase 1 :

#### Les ateliers de travail (mi juillet à fin septembre 2007)

La première phase consacrée au dialogue et à l'élaboration des propositions au sein des groupes s'est déroulée.

Six groupes de travail, composés de 40 membres répartis en 5 collèges représentatifs des acteurs du développement durable (l'Etat, les collectivités locales, les ONG, les

employeurs et les salariés), ont été constitués pour préparer cette échéance :

- lutter contre les changements climatiques et maîtriser la demande d'énergie
- préserver la biodiversité et les ressources naturelles
- instaurer un environnement respectueux de la santé
- adopter des modes de production et de consommation durables
- construire une démocratie écologique

- promouvoir des modes de développement écologiques favorables à l'emploi et à la compétitivité

### Phase 2 :

#### Les consultations (fin septembre à mi-octobre 2007)

- Des réunions dans 19 villes, soit près de 400 heures de réunion ;
- 14.000 contributions sur Internet, et 350.000 visites du site;
- 31 organismes consultés (scientifiques, institutionnels, etc.)
- consultation du parlement

### Phase 3 :

#### Les tables rondes (fin octobre 2007)

Sur la base des travaux issus de ces groupes, et après la phase de consultation de différents publics, la phase de négociation s'est déroulée les 24, 25 et 26 octobre 2007.

Quatre tables rondes, en présence des 5 collègues ont permis de dégager les grands axes d'action pour l'ensemble des thématiques.

Ces journées de négociation ont été clôturées par un

discours de restitution des conclusions de ce Grenelle par le chef de l'Etat.

### Phase 4 :

#### La mise en œuvre opérationnelle

Pour faire suite au discours du président de la République et aux conclusions des tables rondes, trente-trois chantiers opérationnels ont été lancés courant décembre, au nombre desquels de nombreux comités opérationnels, des groupes d'étude ou groupes ad hoc et des missions parlementaires. Un ensemble de propositions devrait être rendu pour le 15 mars afin notamment d'alimenter le projet de loi de programmation du printemps 2008.

Il est possible de retrouver tous les documents du Grenelle, et de suivre sa mise en œuvre à partir du site internet que le ministère l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables lui consacre :

<http://www.legrenelle-environnement.fr>

## GRENELLE : LE RELEVÉ DE CONCLUSIONS

### VOICI LES MESURES PRÉVUES À L'ISSUE DES TABLES RONDES QUI SE SONT TENUES FIN OCTOBRE.

#### Lutter contre les changements climatiques

##### Moderniser le bâtiment et la ville

- Construction des logements neufs à très haute performance énergétique dès 2010 et à énergie passive ou positive dès 2020,
- Construction des bureaux, bâtiments et équipements publics aux normes basse consommation ou énergie positive dès 2020,
- Interdiction dès 2010 des ampoules à incandescence et des simples vitrages,
- Rénovation thermique des bâtiments publics d'ici cinq ans,
- Incitation financière à la rénovation thermique pour les bâtiments privés,
- Bilan carbone-énergie de toutes les organisations de plus de 50 personnes.

##### Efficacité énergétique et carbone

- Programme en faveur des énergies renouvelables: hydraulique, éolien, biomasse, géothermie, photovoltaïque, solaire,
- Consommation de 30 à 50 % d'énergies renouvelables dans les départements et collectivités d'outre-mer d'ici 2020,

- Recherche de biocarburants de deuxième génération,
- Programme de R & D pour la capture et le stockage géologique du CO<sub>2</sub>,
- Plan pour des exploitations agricoles très économes en énergie et en intrants,
- Bilan carbone des administrations et amélioration de 20 % de leur efficacité énergétique,
- Intégration de clauses environnementales dans le code des marchés publics,
- Réflexion sur la création d'une contribution climat-énergie.

##### Urbanisme et gouvernance territoriale

- Reconquête des centres-ville en déclin,
- Création d'écoquartiers,
- Généralisation des plans climat-énergie territoriaux d'ici la fin 2012,
- Lutte contre l'étalement urbain et la destruction des paysages,
- Etude d'impact environnemental pour les nouvelles zones d'urbanisation, intégrant les transports induits et la



consommation de surfaces agricoles et naturelles dans un objectif de préservation.

### *Mobilité et transports*

- Priorité aux transports en commun : construction de plus de 1500 km de voies de bus et tramways et de voies pour vélos,
- Chemin de fer : construction de 2000 km de lignes à grande vitesse d'ici 2020,
- Augmenter la part du fret ferroviaire à 25 % d'ici 2012,
- Remise à niveau du réseau ferré classique,
- Création d'autoroutes ferroviaires,
- Développement des autoroutes maritimes et du transport fluvial,
- Réduction massive des émissions du transport aérien,
- Réduction de moitié du bruit lié au transport aérien d'ici 2020,
- Nouveaux véhicules particuliers : mise en place d'une écopastille,
- Développement de véhicules à faibles émissions,
- Ecotaxe kilométrique pour les camions sur le réseau routier non concédé.

### **Préserver et gérer la biodiversité et les milieux naturels**

#### *Stopper la perte de biodiversité*

- Création d'une trame verte (corridors écologiques) et bleue (cours d'eau et masses d'eau et leurs bandes végétalisées),
- Etablir une stratégie nationale des aires protégées : créer trois nouveaux parcs nationaux,
- Plan de conservation et restauration, dans les cinq ans, des 131 espèces en danger d'extinction,
- Réglementation de la pollution lumineuse
- Restauration de la nature en ville,
- Protection de la biodiversité forestière et dynamisation de la filière bois,
- Renforcer la recherche sur la biodiversité microbiologique des sols,
- Développer les disciplines naturalistes
- Création en 2008 d'un observatoire de la biodiversité
- Renforcer la stratégie nationale pour la biodiversité : la décliner aux niveaux régionaux.

#### *Agriculture écologique et productive*

- A terme, réduction de moitié de l'usage des pesticides : suppression d'une quarantaine de substances entre 2008 et 2012,
- Agriculture biologique : 20 % de la surface agricole d'ici 2020, de préférence autour des captages d'eau potable,
- 20 % de produits biologiques dans la restauration collective publique en 2012,
- Intégrer des prescriptions environnementales dans les produits AOC,
- 50 % des exploitations engagées dans la certification « haute valeur environnementale » en 2012,
- Irrigation, nitrates et phosphores : développer des solutions économes en eau et en engrais de synthèse,
- Valoriser davantage et durablement la ressource forestière en protégeant la biodiversité,
- Utilisation systématique de bois certifié dans la construction publique,

- Norme des constructions adaptées au matériau bois,
- Préparer d'ici 2009 un plan en faveur des abeilles.

### *Qualité écologique des eaux*

- Mise aux normes totales des stations d'épurations d'ici 2009,
- Protection des 500 captages d'eau potable les plus menacés d'ici 2012,
- Achèvement des Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) en 2009,
- Récupération des eaux pluviales et réutilisation des eaux usées,
- Programme de réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable,
- Interdiction des phosphates dans tous les produits lessiviels d'ici 2010.

### *Programme OGM*

- Mise en place d'une haute autorité des biotechnologies,
- Loi sur les biotechnologies selon quatre principes : responsabilité des acteurs, transparence, droit de produire et de consommer avec ou sans OGM, obligation d'évaluer l'intérêt sanitaire et environnemental des OGM,
- Suspension de la culture commerciale des OGM jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi,
- Renforcement de la recherche.

### **Préserver la santé et l'environnement tout en stimulant l'économie**

#### *Programme « santé-environnement »*

- Nouveau plan santé-environnement 2009-2012 : air intérieur, pathologies émergentes,
- Création de pôles de recherche : liens entre santé et environnement, toxicologie et écotoxicologie,
- Programme de biosurveillance de la population, notamment les personnes les plus vulnérables : crédits de veille environnementale multipliés par cinq,
- Evaluation parlementaire de la veille environnementale,
- Qualité de l'air : plan de réduction des particules
- Résorption des points noirs de bruit prioritaires.

### **Instaurer une démocratie écologique**

#### *Programme gouvernance*

- Reconnaissance des partenaires environnementaux selon des critères objectifs de représentativité,
- Entrée des organisations environnementales non gouvernementales représentatives dans un conseil économique et social réformé et dans les chambres consulaires,
- Proposition de création de commissions du développement durable et de l'environnement au sein des deux Assemblées,
- Décisions publiques et projets publics arbitrés en intégrant leur coût carbone et leur coût pour la biodiversité,
- Groupe de travail sur l'éducation à l'environnement et au développement durable,
- Transparence des informations environnementales et de l'expertise.

## ACTUALITES

### BILAN 2007 ET OBJECTIFS 2008 DE L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSÉES

Le ministère de l'écologie et du développement durable a présenté, le 14 février dernier, le bilan de l'action de l'inspection des installations classées, et les priorités d'action 2008.

**L'année 2007** a été marquée par une très forte mobilisation des DRIRE dans la **réduction du risque à la source** sur les sites industriels dangereux : 316 études de dangers sur les sites SEVESO ont ainsi été instruites par l'inspection, en se fondant sur les nouvelles méthodologies prenant en compte la probabilité et la vitesse de propagation des accidents.

Ces travaux ont conduit à des décisions d'investissements importants par les industriels pour réduire ce risque, d'un montant total d'environ 200 M€. Les 660 sites à haut risques ont par ailleurs fait l'objet de **1.618 visites d'inspection portant notamment sur les systèmes de gestion de la sécurité**, pour prévenir les défaillances humaines, et sur le déclenchement des plans d'opération interne en cas d'accident. Cette étape de réduction des risques à la source était indispensable avant d'entrer dans la phase d'approbation des plans de prévention des risques technologiques (PPRT) qui a démarré en 2007.

Une **campagne d'analyse des caractéristiques d'engrais à base de nitrate d'ammonium** a permis d'identifier certains produits dangereux. Le programme de **réduction des rejets de substances toxiques dans l'air**, mené depuis 2003 sur environ 400 établissements particulièrement polluants, a permis de réduire ces rejets de 40 à 80 %,

suivant les substances entre 2000 et 2006. L'action a été poursuivie en 2007 et s'est traduite par de nouvelles demandes de réduction des rejets aux entreprises.

**Pour 2008**, les priorités porteront sur la mise en œuvre des engagements du « **grenelle environnement** », notamment le **contrôle de certains produits chimiques**, l'extension et le renforcement **du programme de réduction des rejets de substances toxiques**, et la réalisation de premiers **diagnostics énergétiques**, tout en poursuivant les chantiers particulièrement lourds déjà engagés, **comme l'élaboration des plans de prévention des risques technologiques et l'application de la directive européenne IPPC** sur les pollutions industrielles.

L'inspection des installations classées s'impliquera aussi fortement dans le **plan d'actions national sur les PCB** (Poly Chloro Byphényl), tant au niveau de l'identification et de la diminution des rejets encore existants, du traitement d'éventuels sites pollués que du suivi du plan national d'élimination des appareils contaminés.

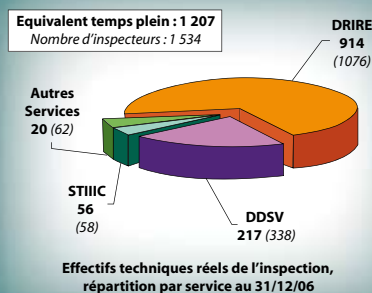
Par ailleurs, une action de **contrôles « coup de poing »** sera organisée sur **les installations de nettoyage à sec en milieu urbain**, compte tenu de leur impact sanitaire potentiel, lié à l'usage de perchloréthylène, en cas de non respect de la réglementation.

2008 verra enfin l'adoption d'un nouveau **plan pluriannuel de modernisation de l'inspection des installations classées**.

### L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSÉES, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les services d'inspection des installations classées sont principalement les DRIRE (directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement), les DDSV (directions départementales des services vétérinaires) et les STIIC (service technique interdépartemental d'inspection des installations classées à la préfecture de police de Paris pour Paris et la petite couronne).

Les services vétérinaires assurent l'inspection des élevages, abattoirs et des équarrissages et de certaines activités agroalimentaires, et les DRIRE l'inspection de la majorité des installations industrielles. Les inspecteurs (ingénieurs, techniciens, vétérinaires) sont des agents assermentés de l'Etat. D'autres services tels que les DDASS (Directions Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales) ou les DDAF (Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt) assurent également des missions ponctuelles d'inspection pour certaines activités (déchets ménagers, installations viticoles). Pour les installations relevant du Ministère de la défense, l'inspection est assurée par le contrôle Général des Armées.



## AGENDA

### COMMISSION DÉCHETS

Le 18 octobre dernier s'est tenue la **commission Déchets** du S3PI à Mantes la Jolie, **sous la présidence de Monsieur Dominique BRAYE, Sénateur-Maire de Buchelay, Président de la CAMY**. Cette commission avait pour thème la **gestion des sites et sols pollués**, et a été l'occasion d'une présentation **des nouveautés réglementaires et méthodologiques** concernant la gestion des sites et sols pollués par Madame Delphine DUBOIS, Inspecteur des Installations Classées en charge de la cellule sites et sols pollués, Groupe de Subdivisions des Yvelines de la DRIRE Ile de France.

Le BRGM, en la personne de Dominique DARMENDRAIL, chef du service « environnement et procédés » a ensuite détaillé les différents sites Internet qu'il développe, et qui peuvent apporter des **informations ou des outils sur cette thématique**.

Pour illustrer de manière concrète ce thème, deux retours d'expérience ont été présentés.

Pour le premier, que nous souhaitons plus particulièrement tourné vers les aspects « **concertation** », nous sommes **sortis des limites de la Vallée de Seine**. Il a été présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOUF Directeur Général Adjoint Développement et Proximité, représentant de la ville de Massy, dans l'Essonne, et traitait d'un **exemple innovant de requalification d'une ancienne zone industrielle en quartier mixte habitat/activité**.

Pour le **second**, que nous souhaitons plus « **technique** », c'est le projet **de dépollution par phytoremédiation actuellement mené sur la boucle de Chanteloup**, qui a été présenté par Monsieur CARDO, Député-Maire de Chanteloup, assisté de monsieur CADET, de la société ENERGREEN.

Cette commission a réuni une cinquantaine de membres du S3PI. Vous pouvez demander le compte rendu de cette commission auprès du secrétariat du S3PI : [laurence.vaninetti@industrie.gouv.fr](mailto:laurence.vaninetti@industrie.gouv.fr)

### COMMISSION RISQUES

**A noter dans vos agendas**, la commission Risques du S3PI se tiendra **le lundi 14 avril prochain après-midi**.



### LES ENQUÊTES PUBLIQUES EN VALLÉE DE SEINE

Organisme	Collectivité	Activités	Date d'enquête publique
SFR	Achères	Climatisation	Du 3 mars au 4 avril 2008 inclus
MURPEN	Les Mureaux	Plate forme logistique	Du 17 mars au 19 avril 2008 inclus
VIGOT	Follainville-Dennemont	Recyclage de déchets industriels métalliques, véhicules hors d'usage et vente de pièces détachées d'occasion	Du 16 avril au 21 mai 2008 inclus